

NAVIGUER SUR LE LAC DE VASSIÈRE EST DESORMAIS INTERDIT

Depuis ce midi et en raison du niveau bas du lac, il est interdit de naviguer sur le lac de Vassivière par arrêté inter préfectoral (Creuse et Haute-Vienne). Cette décision fait suite à l'atteinte de la cote 642 m Ngf, liée à une année 2018 marquée par une sécheresse historique.

Les faibles précipitations, associées à des températures élevées, ont eu pour conséquence la forte baisse des débits naturels des cours d'eau et la prise de mesures de restrictions des usages de l'eau par la préfecture de la Haute-Vienne. Dans ce contexte, les ouvrages hydroélectriques EDF jouent un rôle stratégique dans la gestion des stocks d'eau contenus dans les lacs de retenue. Les barrages situés sur la Vienne et ses affluents, la Maulde et le Taurion, participent ainsi à la collecte de l'eau nécessaire à de multiples usages (pendant l'hiver et le printemps), puis au soutien des débits de la Vienne pendant la période d'étiage.

La ressource en eau stockée dans les retenues des barrages hydroélectriques EDF, outre son usage de production d'énergie renouvelable, est un bien public qui sert plusieurs usages importants. Durant les périodes sèches, les barrages sont souvent mis à contribution pour, d'une part, maintenir une quantité d'eau suffisante dans la rivière (c'est le soutien d'étiage) et d'autre part, garantir un niveau d'eau dans les lacs de retenue afin de préserver les activités touristiques et de loisirs.

Plus de 50 % des stocks du bassin de la Vienne utilisés pour soutenir le débit de la rivière

Grâce à une gestion équilibrée de la ressource en eau, le niveau d'eau du lac de Vassivière a pu être maintenu durant toute la période estivale. La cote touristique, correspondant au niveau d'eau optimal pour le déroulement des activités sur le lac, a été préservée, ce malgré la sécheresse qui se prolonge depuis le début de l'été.

Le département de la Haute-Vienne a en effet connu un déficit pluviométrique de 60 % par rapport à la normale en août, le déficit atteint même 74 % sur le mois de septembre ! Cette sécheresse, associée à des températures chaudes (supérieures de 2.4° C à la normale) a eu un impact sur l'écoulement des cours d'eau. On observe ainsi un déficit de 20 % sur l'hydraulicité du bassin de la Vienne.

Avant l'été, le niveau des stocks dans les retenues était proche de son maximum. Entre début juillet et aujourd'hui, EDF a utilisé plus de 50 % des réserves d'eau des retenues du Taurion et de la Maulde pour soutenir le débit de la Vienne.

Une réserve d'eau équivalente à 90 ans de consommation d'eau potable du Limousin

Chaque année en période estivale, les barrages hydroélectriques EDF situés sur le bassin de la Vienne permettent ainsi de gérer finement plus de 120 millions de mètres cubes d'eau, soit l'équivalent de près de 90 ans de consommation d'eau potable de la population limousine*. En période sèche, quand les apports naturels d'eau diminuent, EDF, en lien avec les services de l'Etat et les autres partenaires de gestion de l'eau, soutient le débit de

*à hauteur de 200 l/jour en moyenne (source : eaufrance) pour 735 880 habitants dans le Limousin (source : INSEE).

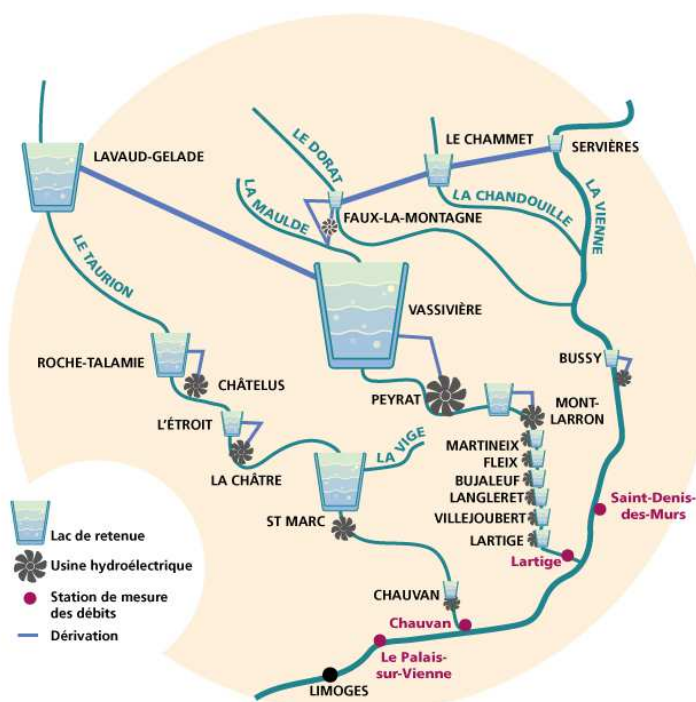
la Vienne, du haut de la vallée jusqu'à sa confluence avec la Loire. Ce soutien d'étiage fait l'objet d'un accord entre la préfecture et EDF.

Dans ce cadre, EDF mobilise ses techniciens d'exploitation, qui gèrent au quotidien les ouvrages, ainsi que ses experts en mesures et modélisation qui ont une vision prévisionnelle. Cette expertise, établie sur des prévisions hydrométéorologiques, est mise au service de la collectivité pour informer les pouvoirs publics sur la gestion des stocks d'eau en temps réel.

Les multiples usages de la ressource en eau

Sur la Vienne, de nombreux usages dépendent étroitement de la ressource en eau : la production d'eau potable, le fonctionnement de plusieurs industries ou des entreprises d'assainissement, l'irrigation pour les agriculteurs... Outre le maintien de la vie aquatique, les barrages hydroélectriques situés sur deux affluents majeurs de la Vienne (la Maulde et le Taurion) participent ainsi au développement économique du territoire.

Le lac de Vassivière (à l'amont de la Maulde) est par ailleurs un vecteur touristique et économique de premier ordre pour la Région Nouvelle Aquitaine et les départements de la Haute-Vienne et de la Creuse. EDF s'est engagée depuis de nombreuses années à maintenir dans le lac une cote minimum d'eau entre le 1^{er} avril et le 31 août pour favoriser les usages touristiques et de loisirs (baignade, voile, pêche...).



LOGIQUE HYDROLOGIQUE DE LA VALLÉE (COLLECTE DE L'EAU)

Le réservoir de Vassivière collecte l'eau de différents cours d'eau : la Vienne, la Chandouille, le Dorat, la Maulde et le Taurion. Ces eaux permettent de produire de l'électricité à partir de l'usine de Peyrat située sur la Maulde et rejoignent la Vienne à Saint-Denis-des-Murs.